

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2007)  
**Heft:** 1736

**Artikel:** Retrouver les racines libérales de la gauche : le libéralisme mérite mieux que la caricature injurieuse ou l'interprétation dévoyée qui en sont faites  
**Autor:** Delley, Jean-Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1024351>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'assurance-invalidité attend son refinancement

*Les partisans non-UDC du oui doivent maintenant tenir leurs promesses*

André Gavillet (17 juin 2007)

L'approbation de la révision de la loi sur l'AI est claire quant au résultat chiffré, mais d'interprétation équivoque.

Le peuple a pu croire que par son vote il donnait à l'AI les moyens d'amorcer une convalescence jusqu'à guérison complète. Or l'assainissement véritable, y compris le désendettement, exige l'apport de recettes nouvelles. Telle était au départ la position du Conseil fédéral. Mais le Parlement a eu pour premier souci de dissocier révision et refinancement, d'une part pour exercer la pression la plus forte pour des économies

substantielles, et lâchement pour repousser après les élections cette perspective impopulaire d'avoir à défendre une hausse d'impôt. Cette obligation de financement a été escamotée durant la campagne. Dans ses explications sur l'enjeu du vote, le Conseil fédéral lui-même y a consacré à peine deux lignes.

Or ce financement, qui devrait prendre la forme d'une hausse de la TVA, sera pour des raisons constitutionnelles obligatoirement soumis au peuple et aux cantons. Et l'on sait déjà, que l'UDC fera feu des quatre fers contre cette

augmentation de la charge fiscale. Dès maintenant ce parti réclame une sixième révision de l'AI. Et l'équivoque du vote sur la cinquième, c'est que le peuple croira avoir déjà donné. Il importe donc de surveiller nommément les parlementaires qui ont fait campagne pour le oui (UDC excepté). Accorderont-ils à l'AI les ressources dont elle a besoin et défendront-ils devant le peuple cette augmentation des prélèvements obligatoires?

*Voir aussi le dossier des précédents articles de DP sur le sujet.*

## Retrouver les racines libérales de la gauche

*Le libéralisme mérite mieux que la caricature injurieuse ou l'interprétation dévoyée qui en sont faites*

Jean-Daniel Delley (06 juin 2007)

En instaurant et en maintenant par la terreur la dictature du parti unique, les régimes communistes n'ont proposé qu'une sinistre caricature du socialisme. Faut-il pour autant rejeter les valeurs et les conquêtes du mouvement socialiste?

A gauche aujourd'hui, nombreux sont celles et ceux qui vouent aux gémonies le libéralisme, accusé de toutes les injustices. Néo- ou ultra-, le libéral est l'adversaire désigné; adjectival, le terme équivaut à une injure. C'est oublier que

cette philosophie politique est à la source de la démocratie moderne. C'est aussi légitimer les écoles et partis qui, sous couvert de cette étiquette, justifient la loi du plus fort et l'exclusion sociale.

Pour Eduard Bernstein, l'un des pères de la social-démocratie, le socialisme apparaît comme un prolongement, voire même un achèvement du libéralisme: *«En tant que mouvement d'importance historique, le socialisme n'en est pas seulement chronologiquement,*

*mais aussi par son contenu spirituel, l'héritier légitime»*, notait-il en 1899 dans son œuvre majeur *Les présupposés du socialisme et les devoirs de la social-démocratie*. En somme le libéralisme a posé les principes, établi les valeurs et il revient au socialisme de les mettre en œuvre.

Le libéralisme, comme philosophie, doctrine politique et même théorie économique, vaut mieux que le corpus ratatiné de slogans véhiculé par ses thuriféraires contemporains. C'est lui qui

affronte le pouvoir monarchique et celui de l'Église en leur opposant le gouvernement des lois, cette loi qui protège de la violence et de l'État tout-puissant. C'est lui encore qui proclame les libertés individuelles et revendique la séparation des pouvoirs. Aucun démocrate ne voudrait renoncer aujourd'hui à ces conquêtes.

Oui mais, rétorquerez-vous, c'est au libéralisme économique que nous en avons, à cette liberté économique qui légitime l'écrasement des plus faibles par les forts, à cet affaiblissement systématique de l'État au nom de la liberté individuelle. Cette liberté sans limite, ce mépris pour les interventions publiques sont

étrangers au libéralisme économique classique. Adam Smith postule bien un ordre naturel du marché qui produit une amélioration progressive du niveau de vie général. Mais pour lui, le marché ne fonctionne pas dans un vide social. L'État édicte non seulement les règles du jeu – par exemple, il combat les restrictions à la concurrence, ce qui montre bien que la concurrence n'est pas inscrite dans les gènes humains. Il effectue les tâches de formation, d'infrastructures, de rééquilibre social sans lesquelles il n'y a pas de société libre, donc pas de marché.

C'est aux libéraux du 20ème siècle que nous devons cette conception réductrice du libéralisme qui conduit à

l'affaiblissement des droits et libertés individuels, à l'effacement de l'État régulateur et finalement à la disparition de ce marché dont ils prétendent être les hérauts. Avec la conséquence de l'avènement de ce capitalisme voyou, prédateur, qui met en péril les bases écologiques et sociales du libéralisme économique et politique.

Plutôt que de honnir le libéralisme, la gauche, parce qu'il s'agit de son héritage, doit affronter ceux qui en dévoient les principes fondateurs. Et militer pour la solidarité et la réduction des inégalités dans la perspective de l'objectif fondamental du libéralisme, la conquête de l'autonomie individuelle.

## Obwald, suite

### *A défaut de l'impôt dégressif, ne pas faire l'impôt progressif*

André Gavillet (16 juin 2007)

Le barème dégressif, tel celui adopté par Obwald, a été jugé contraire à la Constitution par le Tribunal fédéral. C'était le cœur de la décision, l'objet du vote principal. Aussi les commentateurs ne se sont pas arrêtés aux modalités du jugement. Mais la réaction rapide d'Obwald oblige à y revenir.

Le recours était un recours partiel. Il n'attaquait pas la totalité de la loi fiscale, seules étaient visées les tranches à partir desquelles intervenait le tarif dégressif. Deux juges sur sept se sont prononcés pour l'acceptation du recours

comme recours partiel, ce qui aurait eu pour conséquence que les contribuables favorisés auraient eu à payer plus, supportant, ainsi s'exprima un juge, le risque qu'ils avaient pris en croyant faire une bonne affaire. Les cinq autres juges ont préféré casser l'ensemble de la loi, ce que les recourants ne demandaient pas. Ils ont pris cette liberté, estimant que le législateur cantonal devait retrouver une pleine marge de manœuvre. Un barème fiscal, c'est comme un équilibre de plots, en bouger un, c'est ébranler les autres.

Obwald s'est incliné en

esquivant. Il a d'abord décidé que les contribuables aisés attirés ou sur le point de l'être ne devaient pas être perdants par rapport au premier barème. Pour cela il veut arrêter très tôt la progression. Le tarif dégressif dessinait un barème en forme de mamelon, montant puis descendant. Obwald arase le sommet, au prix de l'abandon plus marqué encore de recettes fiscales. La courbe monte, puis très tôt devient plate. Sont gagnants les revenus élevés qui voient confirmé l'ancien système et surtout les revenus intermédiaires, entre CHF 70'000 et CHF 200'000,